

Maître/-esse spécialisé/e pour personnes mal-voyants



Nature des tâches

Les instructeurs en locomotion permettent, grâce à des installations pratiques, aux mal-voyants de vivre de façon indépendante et responsable. Ils les forment aux soins du corps, au maniement du téléphone, à la lecture du braille, à la frappe sur machine à écrire, aux appareils de lecture, à la cuisine, la diététique, la couture, l'habillage et le déshabillage ainsi qu'à l'orientation et au déplacement dans les pièces et à l'extérieur. Toutes les difficultés possibles doivent être anticipées et contournées ou surmontées. Une relation de ce type nécessite une confiance absolue.

Conditions d'admission

a) formation de base pédagogique, socio-pédagogique ou thérapeutique + b) 1 année d'expérience professionnelle avec les mal-voyants + c) cours de perfectionnement de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles.

Goût pour le travail avec les mal-voyants, sensibilité et patience, sens de l'observation, sensibilité vis-à-vis de la complexité du quotidien.

Formation

15 semaines (6 blocs de cours) + pratique de l'enseignement de 130 heures ; en Allemagne : 9 mois à Hambourg, 1,5 ans à Marbourg.

Sessions : Union centrale suisse pour le bien des aveugles.